



Cidex 101 - Rés. Château - 574 Av. Notre Dame - 85440 Talmont St Hilaire

Le 11 février 2016

Compte rendu Bureau ASL Jeudi 11 février 2016

Présents :

Mrs Morvan, Namur, Mathé, Mériaux, Morille, Hazenberg, Ouba, Garnier, Pigeault.

Sogire :

Mme Giron, Mr Kerfers.

1/ Approbation du dernier compte rendu du bureau du 24 octobre 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2/ Compte rendu des commissions

Les comptes rendus des Commissions sont joints au présent compte rendu.

3/ Autorisation à donner par le bureau d'ester en justice

Monsieur Garnier indique que les différentes actions engagées par l'avocat de l'ASL sont restées sans réponses pour l'instant.

Le conseil de l'ASL suggère de mettre en œuvre un référé relatif à l'occupation sans droit ni titre de terrains sous gestion ASL représentant le parc à vélo, et l'extension du club bébé.

Le président met aux voix cette proposition :

Tous les membres présents votent : 8 voix pour 1 voix contre.

4/ Décisions budgétaires (travaux 2016)

Enveloppe travaux 2016 fixée à 66 K€ TTC représentant principalement :

- Petit marché (aménagement pour distribution électrique)
- Bornes éclairage Domaine du Moulin (remise à niveau)
- Reprises diverses d'enrobé : (Second lot du parking place centrale, chemin golf tennis,
- Cheminements piétonnier)

5/ Point financier 2015

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015 sont pratiquement arrêtés et s'annoncent conforme au budget inhérent.

6/ Préparation de l'assemblée générale du 27 mai 2016

- Décision à prendre concernant la rétrocession des installations piscine centrale de P&V à l'ASL (voir rapport et demandes de la commission suite à visite du site)

6/ Demande des copropriétés et des copropriétaires et réponses**Demande de 1/3 rue du Lac**

- Demande d'autorisation de Mr Champion (Maison 2 apt 5) relative à l'autorisation de fermeture partielle de la terrasse => demande rejetée car la règle commune accepte l'installation d'un pare-vent au niveau du petit côté (latéral), l'ouverture vers la façade devant rester libre. Si toutefois une modification devait être envisagée au niveau de la haie, elle serait effectuée par l'ASL.

7/ Questions diverses

Présentation et discussion du bureau sur le document "préconisations" qui sera présenté le 12 /02 au Présidents des C.S.

Prochaines réunions :

Prochaine AG le vendredi 27 mai 2016 (bureau le matin/AG l'après-midi).